

L'écho de la Fontaine

Izeron Décembre 2018



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'année 2018 s'achève, avec de grandes questions sur l'avenir. Interpellé par les gilets jaunes, le gouvernement a répondu partiellement à leurs attentes, d'autres changements sans doute importants vont avoir lieu, dans le domaine de la démocratie plus participative faisant plus appel aux citoyens. Il existe déjà une instance citoyenne à laquelle vous pouvez participer : «le CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT » qui interpelle et conseille la communauté de communes « SMVIC » sur différents sujets (gouvernance, environnement, déchets, social, développement économique, santé).

Pour 2019, il n'y aura pas d'augmentation des impôts locaux (comme depuis de nombreuses années), les travaux du préau sont terminés avec un espace socioculturel et une salle de réunions pour nos associations.

A l'occasion de l'inauguration de cet espace (courant avril) nous allons faire une exposition d'une œuvre de chacun des artistes d'Izeron. Ils sont nombreux mais nous ne les connaissons sans doute pas tous, merci donc de nous contacter.

Le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux et souhaitons à tous un Joyeux Noël, de bonnes fêtes de fin d'année. Que 2019 vous apporte à toutes et tous bonheur et prospérité dans votre vie familiale et professionnelle.

Jean Claude Potié

Vœux de la Municipalité
Dimanche 13 janvier 2019
À 11 heures à la salle des fêtes

Bulletin municipal d'information et d'animation n°36

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 06/06/2018

Installation d'un NRO pour l'accès Internet à très haut débit

Le Département de l'Isère s'est engagé dans l'établissement d'un Réseau d'Initiative Publique visant à la mise en œuvre d'une infrastructure Très Haut Débit (RIP Isère THD) qui sera le support d'un accès Internet à très haut débit pour le territoire isérois.

Une partie de la cour de la Mairie (au fond à droite du court de tennis) est la mieux positionnée pour l'implantation du NRO (nœud de raccordement optique). L'emprise nécessaire à la construction du local technique est de 150 m² environ.

Le Conseil Municipal approuve le principe d'une cession au Département de l'Isère à titre gratuit d'une partie de terrain et autorise le Département à prendre possession par anticipation de l'emprise nécessaire au projet et à commencer les travaux avant la formalisation du contrat de cession. Le Département prendra en charge la totalité des frais afférents à cette cession, dont les frais d'arpentage et de rédaction de l'acte administratif.

Travaux en forêt communale

Les services de l'ONF vont effectuer en 2018 des travaux de maintenance (débroussaillage manuel) en forêt communale pour un montant HT de 1 310.00 €uros.

Don de la Paroisse Saint Luc du Sud Grésivaudan

La Commune a entrepris des travaux de réfection du sol de l'Eglise qui ont été effectués au 1^{er} trimestre 2018.

Dans le cadre de ces travaux, la Paroisse Saint Luc du Sud Grésivaudan a décidé de faire un don exceptionnel à la Commune d'Izeron d'un montant de 7 500.00 €uros.

Séance du 16/07/2018

Rénovation d'un logement et de l'ancienne agence postale, aménagement du préau en salle associative et aménagement d'un WC PMR public : avenant au marché

Suite à des aléas techniques liés à la vétusté des bâtiments survenus lors de la démolition, il est nécessaire de modifier le montant du marché initial pour inclure le montant des plus-values comme indiqué ci-après.

N°	Nature de la prestation	Nom de l'attributaire	Montant du marché initial € HT	Plus-values	Nouveau montant du marché
Lot 010	VRD-démolitions-gros œuvre	Giraud Marchand	35 076.84	9 546.80	44 623.64
Lot 043	Charpente-couverture-zinguerie	Alex Charpente	17 352.18	0.00	17 352.18
Lot 053	Menuiseries extérieures bois	Charbonnier Mounier	31 008.50	1 812.00	32 820.50
Lot 080	Menuiseries intérieures bois	MS Concept	25 694.38	6 386.00	32 080.38
Lot 095	Doublages cloisons faux plafonds	MS Concept	28 748.00	6 640.00	35 388.00
Lot 110	Plomberie sanitaire wc	Balme	14 613.08	4 967.20	19 580.28
Lot 120	Electricité chauffage	Bernard	17 000.00	625.88	17 625.88
Lot 135	Carrelages faïences	CFC	11 643.48	4 400.40	16 043.88
Lot 140	Sols souples	Fangeat	1 880.34	0.00	1 880.34
Lot 150	Peintures intérieures	Palombini	7 472.50	0.00	7 472.50
Lot 151	Rénovation des façades	Erdik	29 343.44	0.00	29 343.44
		TOTAL	219 832.74	34 378.28	254 211.02

Travaux de voirie : réalisation de ralentisseurs, mise en PMR du trottoir du Chemin de Matavière et emplois partiels sur les voies communales

La Commune va entreprendre les travaux de voirie suivants : réalisation de ralentisseurs, mise en PMR du trottoir du Chemin de Matavière et emplois partiels sur les voies communales.

Trois entreprises ont été consultées : Colas Rhône-Alpes Auvergne, Routière Chambard SA et Eiffage Route Centre Est :

	Montant € HT	Montant € TTC
Colas Rhône-Alpes Auvergne	29 860.00	35 832.00
Routière Chambard SA	25 565.00	30 678.00
Eiffage Route Centre Est	34 580.00	41 496.00

L'entreprise Routière Chambard a été retenue pour un montant total de 25 565.00 € HT.

Garderie périscolaire

Suite au changement des horaires scolaires à la rentrée de septembre 2018, il est nécessaire de modifier les horaires de la garderie périscolaire comme suit :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi	de 7h30 à 8h35
Mercredi	de 11h45 à 12h30
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi	de 16h00 à 18h00

Restauration scolaire d'Izeron : subvention

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 0.77 € par repas à la Restauration Scolaire d'Izeron pour la participation aux frais de repas durant l'année scolaire 2017/2018. 5799 repas ont été servis durant cette année scolaire ; la subvention s'élève donc à **4 465.23 €uros.**

Séance du 16/07/2018

Elagage, remboursement des frais

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que de nombreux arbres menaçaient la sécurité des usagers de la voie communale n°19 Impasse du Réservoir. Dans le cadre des pouvoirs de police du maire, ce dernier se doit d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques (article 2212-2 du Code Général des Collectivités Publiques).

Suite à la mise en demeure des propriétaires de la parcelle D 504 au hameau des Veyrets, la commune a engagé l'entreprise François pour effectuer les travaux d'élagage pour un montant TTC de 2 880.00 €.

Le Conseil Municipal décide de refacturer aux propriétaires de la parcelle D 504 les frais engagés pour la mise en sécurité de la VC n°19 Impasse du Réservoir,

SACPA : convention de fourrière animale

La commune ne dispose pas de fourrière animale adaptée à l'accueil et à la garde des chiens trouvés, errants ou en état de divagation sur la voie publique et au dépôt des chiens dangereux.

L'association SPA Nord Isère de Renage a été dissoute le 30 juin 2018, la convention de fourrière qui était en cours avec cette SPA a donc été annulée.

Le Conseil Municipal décide de signer une nouvelle convention de prestation de services avec le groupe SACPA, qui a repris la fourrière de Renage :

- Capture et prise en charge des chiens errants
- Capture, prise en charge et enlèvement des chiens dangereux
- Prise en charge des animaux blessés
- Ramassage des animaux décédés.

Le montant de cette prestation s'élève à un forfait annuel de 0.894 € HT par habitant, révisable annuellement.ci-dessus,

Séance du 5/11/2018

Malleval-en-Vercors, remboursement des frais d'épaveuse

La commune a mis à disposition son matériel ainsi qu'un employé technique pour passer l'épaveuse le long des voies communales de Malleval-en-Vercors courant octobre 2018. Ces travaux de débroussaillage ont duré 5 jours.

Le Conseil Municipal décide de facturer cette prestation à la commune de Malleval-en-Vercors à hauteur de 300 €/jour soit un montant total de 1 500 €,

Garderie périscolaire

Afin d'accueillir en toute sécurité les élèves durant la garderie périscolaire, il est nécessaire de connaître le nombre d'enfants au plus tard la veille afin d'avoir le personnel encadrant nécessaire.

Monsieur le Maire propose d'appliquer une pénalité de 7 €uros aux parents qui mettent leurs enfants à la garderie sans inscription préalable.

Il rappelle les tarifs applicables à ce jour :

- 1 € le matin
- 1.75 € l'après-midi
- 1 € le mercredi midi
- 7 € de pénalité en cas de non-respect des horaires.

Le Conseil Municipal décide d'appliquer une pénalité de 7 € si aucune inscription à la garderie dans les délais n'a été faite.

Amicale Laïque d'Izeron, subvention 2018

Le Conseil municipal décide d'accorder une subvention de 200 €uros à l'Amicale Laïque d'Izeron.

Séance du 3/12/2018

Clôture du budget annexe eau et assainissement, validation modalités facturation période de consommation eau et assainissement 2018, transfert des résultats de clôture 2018 et gestion des restes à recouvrer au 31/12/2018

Considérant le transfert au 1^{er} janvier 2019 par la commune d'Izeron de la compétence « eau et assainissement » à Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté,

Considérant la nécessité de fixer conjointement les modalités de facturation entre les communes et la Communauté de Communes pour les consommations d'eau et d'assainissement de l'année 2018 qui n'auraient pu être émises par les communes sur cet exercice,

Considérant l'intérêt pour la Communauté de récupérer les résultats 2018 des budgets à intégrer au 1^{er} janvier afin de garantir un équilibre financier de ce service public en 2019

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- Valide la dissolution au 1^{er} janvier 2019 du budget annexe eau et assainissement 2018 suite au transfert des compétences eau et assainissement à Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
- Valide l'intégration des éléments d'actifs et de passifs du budget annexe eau et assainissement dans le budget principal de la Commune.
- Valide le principe de prise en charge par Saint-marcellin Vercors Isère Communauté de la facturation eau et assainissement de la période 2018 restant dû par les usagers des services sur notre territoire et d'en conserver le produit dans le cadre du transfert des résultats budgétaires
- Valide le principe de transfert partiel des résultats de clôture 2018 du budget annexe communal de l'eau et de l'assainissement à Saint-marcellin Vercors Isère Communauté
- Valide la gestion des titres du budget annexe communal eau et assainissement non recouverts au 31/12/2018

Subvention exceptionnelle à la FNACA Izeron-St Pierre

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 100 €uros au comité local FNACA Izeron-St Pierre pour l'organisation de la réunion FNACA du secteur Sud Grésivaudan qui s'est déroulée le 21 septembre 2018.

Vote pour : 11

Vote contre : 0

Abstention : 1

Reconstruction du talus et pose de glissière de sécurité Route de Charvolet

Lors des fortes pluies du weekend du 25 novembre 2018, le talus aval de la voie communale « Route de Charvolet » a glissé sur environ 10 mètres en contrebas de la route faisant disparaître totalement l'accotement.

Les travaux de reconstruction du talus en enrochements et la pose d'une glissière de sécurité sont estimés à 19 000 €uros HT.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Département de l'Isère dans le cadre des investissements sur voiries communales.



LA VIE DE LA COMMUNE

A compter du 1er janvier 2019 , la gestion de l'eau et de l'assainissement change. Cette compétence est transférée à Saint Marcellin Vercors Isère Communauté.

Pour toutes ouverture, fermeture de compteur d'eau, une fuite, une question sur vos consommations, factures (***possibilité de prélèvement mensuel***), modifications de coordonnées... Les agences du service eau et assainissement de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté sont à votre disposition.

Régie eau et assainissement de la SMVIC

Accueil de Saint-Marcellin

1 bis rue Ampère 38160 Saint Marcellin

Tél. : 04 76 38 61 48 / mail : regie.eau@3c2v.fr

Horaires d'accueil des usagers : du lundi au jeudi 8h30-12h30 et 13h30-17h00

Régie eau et assainissement de la SMVIC

Accueil de Vinay

100 rue Paul Guerry 38470 Vinay

Tél. : 04 76 36 90 57 / mail : regie.eau@3c2v.fr

Horaires d'accueil des usagers : du lundi au jeudi 8h00-12h00 et 13h30-17h00

En dehors des plages d'accueil téléphonique et en agence, pour tous problèmes techniques ou de panne, vous pouvez contacter

le service d'astreinte 7 jours/7 et 24h/24 au : 04 76 36 94 01.



LA VIE DE LA COMMUNE

Centenaire de l'Armistice

11 Novembre 2018

A 11 heures, comme partout en France les cloches d'Izeron ont sonné à toute volée pendant 11 minutes.

Au nouveau monument aux morts, après le dépôt de gerbes du Souvenir Français et de la commune d'Izeron, la lecture du message du Président de la République fut faite par Jean-Claude Potié, Maire, suivie par l'appel aux morts et un hommage spécial rendu aux 3 soldats tués en Irak et au Mali au cours de 2018.

Une minute de silence, pleine d'émotion, fut observée, la Marseillaise, chantée avec ferveur par l'assemblée venue très nombreuse, puis la lecture par Margot, Carla et Jodie d'un poème composé par elles (en présence de leur professeur Madame Cotte) :

*"...La mort hurlait devant eux,
L'enfer était devant leurs yeux...
Ce n'est qu'un cauchemar
Tu dois garder espoir
Jeune homme, ne pleure pas
Car le mal sombrera..."*

En hommage aux 33 Izeronnais morts au combat, les enfants des écoles venus nombreux ont déposé des lumignons.

En présence des représentants du Souvenir Français, des pompiers de St Romans, d'un caporal du 503ème régiment du train blessé en Afghanistan,

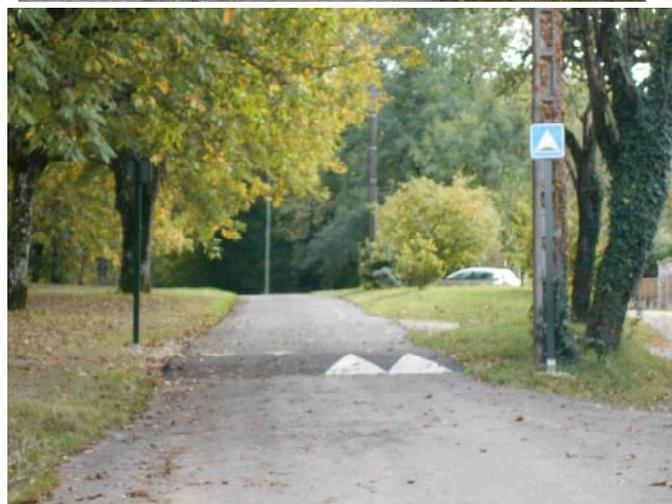


UN POINT SUR LES TRAVAUX...

Création de ralentisseurs et changement de régime de priorité

Des ralentisseurs ont été créés aux Hameaux de Chagneux, des Brosses, des Gonthiers et de Charvolet, sur ces portions de route, la vitesse est désormais limitée à 30 km/h.

Les régimes de priorité au carrefour du Chemin du Bac et de la Route des Granges (hameau des Gonthiers) et du carrefour de la Rue de la Laiterie et du Chemin de l'usine (hameau des Brosses) ont été modifiés par la mise en place d'une signalisation dite « STOP ».



UN POINT SUR LES TRAVAUX...

La rénovation du préau et du logement avec l'ancienne agence postale :

Les travaux de rénovation du préau en salle associative et coin lecture touchent à leur fin.



Dans le logement communal, il ne reste plus que les peintures et les sols à réaliser. La réfection des façades est prévue début janvier 2019.



Passage du lamier Route de Montchardon



UN POINT SUR LES TRAVAUX...

Salle des fêtes Louis Bouchez

Les bandeaux de la salle des fêtes ont été remplacés par l'entreprise Geth'alu de Sainte-Eulalie-en-Royans



Installation d'une centrale photovoltaïque par la Centrale Villageoise Portes du Vercors



INFOS PRATIQUES

Le secrétariat de Mairie sera fermé du 24 décembre 2018 au 2 janvier 2019 inclus. En cas d'urgence, merci de contacter les élus ou le service technique.

Repas des Aînés : **le Dimanche 3 février 2019**

Une réunion pour organiser la ***gestion du nouvel espace associatif*** aura lieu le 18 janvier 2019 à la Mairie. Nous attendons vos suggestions et votre participation.

TEAM CHRONO PASSION

Vendredi 31 août, par une superbe soirée étoilée, le TEAM CHRONO PASSION organisait son 7ème concours de pétanque (CHALLENGE GILBERT) dans la cours du château-mairie, lieu pittoresque et propice à une ambiance décontractée et chaleureuse ; et ce fut le cas grâce aux 48 doublettes inscrites et aux nombreuses personnes présentes autour de la buvette et buffet-snack !

Tard dans la nuit , la compétition a permis à Quentin et Guillaume Rozand de remporter ce 2ème challenge Gilbert face à Thomas Garand et Frédéric Giraud dans une finale serrée mais néanmoins courtoise. Evidemment le challenge sera remis en jeu fin août 2019 .



La tombola organisée à cette occasion a comblé la gagnante, Corinne Habouzit !

Cette soirée fut donc aussi réussie qu'a été la saison 2018 pour Jérémy et ses 2 copilotes : Elodie et Jean-Chri ; elle fut couronnée fin octobre d'une splendide 3ème place à la finale nationale des rallyes à Chalon sur Saône après 10 rallyes, 9 podiums, 3 premières places terminant alors 2ème pilote au classement Rhône-Alpes !

Bravo à toute l'équipe et évidemment, ces brillants résultats auraient ravis notre ami Gilbert.

Merci à tous ceux qui soutiennent cette petite association et un remerciement à la municipalité qui met gracieusement chaque année à disposition ce superbe endroit.



GARDERIE PERISCOLAIRE D'IZERON

C'est avec l'aide de Sylvain et Mylène (demeurant au hameau de San) que les enfants de l'école cultivent biologiquement un jardinet dans le cadre des « ALEA » (A L'Ecole Autrement), tous les lundis.

Les enfants apprécient de pouvoir semer, planter, arroser et goûter en temps voulu les radis et framboises. Les autres légumes et plantes aromatiques sont cuisinés par Laurent, le cuisinier de la restauration scolaire, et les fleurs égayent par leurs couleurs bariolées.



Comme chaque année, au printemps, les pêcheurs de la Gaule d'Izeron reçoivent les enfants de l'école, dans le cadre des « ALEA », pour un lâcher de truites.

Quelle effervescence ce jour là au bord du ruisseau où les enfants impressionnés pour certains, ébahis pour d'autres, voire se croyant à la pêche aux gros pour les plus grands...



Merci aux pêcheurs pour le goûter offert et les réponses apportées aux nombreuses questions.



GARDERIE PERISCOLAIRE D'IZERON

Hormis le jardinage, différentes activités sont proposées tout au long de l'année scolaire en s'adaptant aux saisons. L'automne et le printemps sont l'occasion de partir en balade et étudier la faune et la flore qui se trouvent sur le passage ou bien faire des jeux sportifs.

Quand les jours raccourcissent et que la météo devient capricieuse, il est temps de pratiquer des activités manuelles et notamment les décors de Noël.

Cette année un calendrier de l'Avent géant a été confectionné et l'ouverture des boîtes a été l'occasion de découvrir quelques petites surprises et friandises.



Voilà aussi la deuxième année que nous sommes sollicités par l'Armée pour faire parvenir aux soldats des dessins et messages pour égayer leur Noël.

Cette activité est très prisée par les enfants ; de plus en retour nous recevons les remerciements de l'Armée et parfois des militaires.

Chaque soir, après l'école, les enfants les plus participatifs et les plus curieux apprennent donc à travailler collectivement et à respecter le travail de chacun, ce qui n'empêche pas parfois, les discordes que les animateurs doivent gérer avec plus ou moins de succès....

Les plus petits restent à la garderie où ils peuvent jouer et dessiner en attendant l'arrivée des parents.

ZOOM sur ...

Aujourd'hui, Renaud Quincieux nous livre le secret de la recette du gâteau aux noix de son aïeul Gustave QUINCIEUX, natif d'Izeron.

Renaud a fait une découverte étonnante que sa grand-mère Marcelle Quincieux (1925 -2015) avait gardée précieusement dans ses recettes de cuisine : la recette du gâteau aux noix de Gustave Jules Quincieux (1859-1932) son arrière-arrière grand-père, né aux Brosses dans la maison « la Madra-gue ».

Cette recette familiale explique qu' il prenait des noix, de variété « Parisienne », cultivées sur leur propriété du champ les Dachards .

Cette recette, datant du 5 décembre 1890, a donc à ce jour 128 ans.

Pour environ 6 personnes :

Ingrédients :

- 125 gr de beurre,
- 300 gr de sucre,
- 5 gros œufs de ferme,
- 300 gr de noix émondées et réduites en poudre ,
- 80 gr de farine type 55 précisé par mamy Marcelle, (plus souple et fine) ,
- 12 cl de rhum.

Préparation :

Faire fondre à moitié le beurre dans une terrine de terre cuite, y mélanger le sucre en poudre . Tra-vailler pour la rendre en crème en incorporant les œufs.

Ajouter les noix (dites la « Parisienne» maintenant nous ne trouvons que de la « franquette ») émondées et réduites en poudre ,

Parfumer d' un petit verre de rhum, et mélanger en dernier lieu la farine .

Verser cette pâte dans un moule rond et plat (à l'époque en terre cuite en 1890) beurré dont le fond sera garni d'une rondelle de papier.

Modification de la recette 128 ans après car les fours à bois se font rares dans les maisons ! Donc mettre au four à température moyenne à 180°C .(environ 45 min/1h en chaleur tournante)

Bonne dégustation !



LA VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes d'Izeron

Pour la première année de présidence de Madame SATIN Kathy, 19 ans native d'Izeron, le comité des fêtes a organisé la fête du village le 23-24-25 Juin 2018 avec un grand succès pour la soirée du samedi avec 330 repas cochon servis et 110 repas moules frites le dimanche soir.



Le 31 octobre, le bureau a voulu « essayer » un bal d'halloween qui a bien marché avec la boum des kid's avec tous nos petits Izeronnais participants et 2 gagnants du meilleur déguisement 2018



Seulement 60 entrées pour le bal des adultes, on espère faire mieux l'année prochaine !

Et enfin le 31 décembre comme toutes les années depuis bientôt 4 ans, nous organisons le réveillon de la Saint Sylvestre avec Laurent Delorme notre traiteur Izeronnais, la Machine à Danser notre sono Izeronnaise et Gigi Page notre accordéoniste infatigable mais aussi notre trésorier !



Je remercie tous les bénévoles pour leur participation et n'hésitez pas à nous rejoindre on a besoin de vos petites mains !

Plus que quelques jours pour immatriculer votre copropriété



La démarche d'inscription de la copropriété auprès du registre est gratuite.

Attention : toutes les copropriétés doivent être immatriculées au registre national avant le **31 décembre 2018**.

Après cette date :

- le syndic peut être mis en demeure, sous une astreinte de 20 € par lot de copropriété et par semaine de retard, de procéder à l'immatriculation.
- le syndicat perd la possibilité de bénéficier des aides publiques.

Pour toute question, contactez votre **ADIL**
Elle vous donnera des informations précises.

Rappelons que l'ADIL a pour mission d'apporter un conseil complet, gratuit, sur les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement : acquisition, construction, location, conditions d'accès à un logement, copropriété, travaux d'amélioration...

ADIL 38
2 boulevard Maréchal Joffre
38 000 Grenoble
04.76.53.37.30

Pour plus d'informations, consultez : www.adil38.org

*L'ADIL 38 est agréée par le Ministère chargé du logement; elle regroupe l'Etat, le Département, les collectivités locales, Action Logement, la CAF, des organismes de logements sociaux et d'intérêt général, des établissements de crédit, les professionnels et les associations d'usagers. Les conseils de l'ADIL sont totalement **gratuits**.*

FAMILLE D'ACCUEIL, POURQUOI PAS VOUS ?

ASSISTANT FAMILIAL : une véritable profession à découvrir



ETRE ASSISTANT FAMILIAL C'EST QUOI ?

- Accueillir, pour une durée variable, un ou plusieurs enfants à votre domicile.
- Lui apporter de bonnes conditions de vie, un climat chaleureux, favorable à son épanouissement affectif et psychologique.
- Le soutenir dans son développement psychomoteur et intellectuel, favoriser sa socialisation et son autonomie
- L'accompagner dans sa scolarité, dans sa santé, dans ses loisirs.
- Soutenir, en collaboration avec le service et l'Aide Sociale à l'Enfance, les liens entre les enfants et leur famille.

ETRE ASSISTANT FAMILIAL A BEAUREGARD C'ET AUSSI :

- Intégrer un service de placement familial spécialisé qui prend en charge des enfants et adolescents porteurs d'un handicap
- Une équipe de professionnels à vos côtés :
 - Les coordinatrices de projet et les psychologues vous accompagnent dans vos missions (visites à domicile, rencontres au service...).
 - Un système d'astreinte 24h/24 et 7j/7 venant vous sécuriser dans vos missions et empêchant toute forme d'isolement.
 - Un lieu ressource situé à Autrans « l'AFB Vercors » proposant une solution d'hébergement supplémentaire aux enfants ; un accueil relais de courte ou moyenne durée adapté aux projets des enfants.
- Des outils mis à disposition des assistants familiaux afin de favoriser la réflexion.
 - Réunion d'équipe pluri-professionnelle régulières.
 - Analyse de la pratique professionnelle.
 - Temps de formation professionnelle tout au long de l'année.
- Une commission loisir chargée d'organiser les temps loisirs et festifs.
- Des temps de rencontre pour les conjoints/conjointes des assistants familiaux.

L'Association Beauregard :

Sa mission : Proposer un lieu d'accueil aux enfants et adolescents dans le but d'assurer leur protection.

Le public : Enfants et adolescents âgés de 3 à 18 ans porteurs d'un handicap, confiés au service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les services : Deux antennes réparties sur le territoire Isérois : une en Nord-Isère (Nivolas-Vermelle) et une en Sud-Isère (Fontaine) permettant des accompagnements sur l'ensemble du territoire et un suivi de proximité. Un lieu ressource proposant des places d'hébergement sur le plateau du Vercors à Autrans.

Beauregard recrute des assistants familiaux

Contactez le Dispositif d'Accueil Familial Spécialisé de Beauregard

04 69 31 00 83

afb.secretariat@beauregard.assoc.fr



DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES

Accueil personnalisé sur rendez-vous

La Direction Départementale des Finances Publiques de l'Isère propose depuis le 1er novembre 2018, un service d'accueil personnalisé sur rendez-vous.

Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers particuliers ou professionnels sont invités à prendre rendez-vous :

Sur le site **impots.gouv.fr** - rubrique « **contact** »

Avec ce nouveau service, les usagers seront reçus ou rappelés par téléphone, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et en étant muni des pièces utiles.

CABINET D'INFIRMIERES LIBERALES

A compter du 5 novembre 2018, un nouveau cabinet d'infirmières libérales s'ouvre sur la commune de Saint Sauveur.

Mesdames Victoria AUDIN et Anne QUILES vous accueillent au 163 Rue Jean Vaucanson à Saint Sauveur.

Pour tous renseignements complémentaires :

Cabinet Victorienne
Tél. : 07.69.77.49.25.
cabinetvictorianne@gmail.com

ODLC

Au 1^{er} janvier 2019, l'association **ODLC** rejoint le Centre Régional de coordination **DÉPISTAGE DES CANCERS Auvergne-Rhône-Alpes** » et change de logo.

L'équipe du Site territorial de **ISÈRE** reste votre interlocuteur pour le département.

Nos coordonnées locales sont inchangées : Tél **04 76 41 25 25** - Email **contact@odlc.org**

Adresse Centre régional de coordination du **DÉPISTAGE DES CANCERS** - Site de l'**ISÈRE**

Centre Régional de coordination du
DÉPISTAGE DES CANCERS

Site de l'**ISÈRE**

19 chemin de la Dhuy – CS70139
38244 MEYLAN Cedex

www.odlc.org



BIEN VIVRE A DOMICILE



Trouver de l'information sur le bien-vivre à domicile !

Lorsqu'on est en perte d'autonomie, fragilisé par l'âge ou la maladie, ou tout simplement désireux de prendre soin de soi, trouver des informations sur les aides et les services dont on a besoin peut s'avérer complexe...

Depuis le 15 novembre 2017, le Département de l'Isère met à disposition des usagers un **site internet isereadom.fr**, et un **Numéro Vert gratuit** d'information et d'orientation vers les services relatifs au bien-vivre à domicile : 0800 38 00 38.

Au cœur de ce dispositif, un annuaire recense les services d'aide à domicile, Points Info Autonomie, associations, artisans... qui interviennent pour adapter le logement, livrer des repas, aider au montage de dossiers, apporter un répit à l'aidant, etc.

Les activités de prévention (ateliers et conférences sur la nutrition, le sommeil, l'activité physique adaptée...) sont quant à elles présentées sur une carte après avoir renseigné le code postal ou le nom de la commune.

Cet annuaire est enrichi régulièrement et mis à jour par les prestataires eux-mêmes qui disposent d'un compte sur le site. Les prestataires s'engagent par le biais d'une [charte déontologique](#), et les offres déposées sont vérifiées par le Département.

Les opératrices du Numéro vert s'appuient sur cet annuaire pour renseigner les usagers en recherche d'information.

Artisans, commerçants, professions libérales, associations qui intervenez à domicile auprès de personnes en perte d'autonomie, faites-vous connaître !

Créez votre compte professionnel sur isereadom.fr. Celui-ci vous permettra d'accéder à votre espace afin de saisir les informations liées à votre structure et à vos prestations. Vous pourrez ensuite les mettre à jour régulièrement. Ce référencement est gratuit.



Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Le samedi de 9h à 17h

ACCIDENT VASCULAIRE CEREBRAL (AVC)

L'Accident vasculaire cérébral (AVC) est dû à une interruption brutale de l'irrigation sanguine d'une zone du cerveau.

Les signes qui doivent alerter

Savoir reconnaître les signes de l'AVC permet une prise en charge plus rapide et permet de limiter les séquelles.

Les signes les plus fréquents :

- un engourdissement, une faiblesse ou une paralysie brutale d'un membre (bras ou jambe) ou de la moitié du corps ;
- une déformation de la bouche, des difficultés à parler ;
- un trouble brutal de la vision ;
- des troubles de l'équilibre, de la marche ;
- un mal de tête soudain n'ayant aucune cause connue.

Ces symptômes doivent alerter, même s'ils sont brefs, même s'ils sont non douloureux.

Alerter : appelez immédiatement le 15

Appeler immédiatement le 15 dès les premiers signes permet une prise en charge sans délai et une orientation directe et très rapide du patient dans la filière AVC offrant un accès aux traitements et réduisant les séquelles.

Dès les premiers signes identifiés, une véritable chaîne de soins est organisée, entre le centre 15 de régulation, l'équipe de premiers secours (pompiers ou SAMU-SMUR), et l'Unité neuro-vasculaire (UNV), service de soins neurologiques spécialisé dans la prise en charge des AVC (24h/24 et 7j/7) composé d'une équipe pluridisciplinaire.

Des traitements existent

Environ 60 % des personnes qui ont fait un accident vasculaire cérébral doivent composer avec une forme de déficience comme une hémiparésie, une perte de la sensibilité, des troubles du langage et de la vue, des troubles attentionnels et de la mémoire, de troubles de l'humeur (de dépression jusqu'à 30 %).

Cependant grâce aux progrès de la médecine et de nouveaux traitements, les séquelles peuvent être diminuées.

Deux traitements dont l'efficacité a été prouvée sont possibles :

- la thrombolyse est un médicament qui permet de dissoudre le caillot bouchant une artère du cerveau.
- la thrombectomie est une intervention permettant de retirer ce caillot à l'aide d'un cathéter.

Ces traitements peuvent être administrés dans des délais courts et dans un service spécialisé.

La prise en charge de l'AVC est une course contre la montre. Chaque minute compte. Chacun d'entre nous peut agir.

ETAT-CIVIL 2018

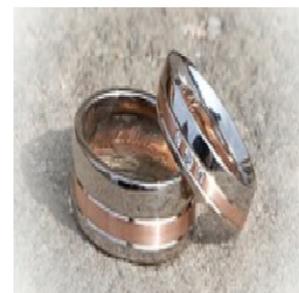
Naissances :

BONNET Maëlya	26 mars 2018
DOZ Liam, Alain, Bernard	28 mai 2018
EVEN Alice, Noémie	22 juillet 2018
SANCHEZ Zélie, Evelyne, Annie	2 septembre 2018



Mariages :

GIORIA Michaël et AUJOUX Joëlle	24 février 2018
BOSSAN Edmond et SANCHEZ Monique	9 juin 2018
MATHIEU Jean-Marie et Charlotte PRESTAIL	30 juin 2018
VIAL Jimmy et ENGEL Marjory	15 septembre 2018
TORTORA Damien et PINAT Christelle	6 octobre 2018



Décès :

LO RE Vincent	26 janvier 2018
BRISSET Jean, Lucien, Albert	20 novembre 2018



ECHO PRATIQUE

MAIRIE :

Heures d'ouverture :

lundi de 8h45 à 12h et 17h à 19h
mardi et jeudi de 8h45 à 12h
vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 16h

Tél : 04.76.38.28.02

Service technique :

06.08.89.80.25 ou 06.89.78.37.63.

E-mail : izeron.mairie@wanadoo.fr

Internet : www.izeron.fr

www.facebook.com/communedizeron/

Twitter : @mairieizeron

Permanence des élus : lundi de 18h30 à 19h30

ALLO SERVICE PUBLIC : 39.39.

Internet : www.service-public.fr

AGENCE POSTALE : Tél. : 04.76.38.12.10.

Heures d'ouvertures :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h30
Samedi 8h15 à 11h15

GROUPE SCOLAIRE : Tél :04.76.38.40.56

Internet : www.izeron.fr/2058-la-vie-de-l-ecole.htm

OFFICE DE TOURISME

Tél 04.76.38.53.85

Internet : <http://tourisme.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

POMPIERS : 18 ou 112

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17

GARDE DENTISTE : Tél 04.76.00.06.66.

SERVICE DE SOINS A DOMICILE & ADMR de St Romans : 04.76.38.37.64.

EDF :

accueil clientèle : 09 69 32 15 15

Coupure d'électricité : 09 726 750 38.

ESPACE ENFANCE JEUNESSE :

Place du Breuil 38680 Pont en Royans

Tél. : 04.76.36.14.29.

Internet : www.eej.saintmarcellin-vercors-isere.fr/

MISSION LOCALE :

Aide à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Tél : 04.76.38.83.42.

<http://www.missionlocale.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

CAISSE D'ALLOCATIONS

FAMILIALES :

Permanence de Saint Marcellin à la Maison de l'économie : lundi et mardi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 16h00

Internet : www.caf.fr/

DECHETTERIE DE ST SAUVEUR

Tél. : 04.76.38.66.03

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h00, Samedi de 9h00 à 18h00

Internet : www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

CONSULTANCE ARCHITECTURALE :

Pour les particuliers ayant des projets de construction ou de rénovation de leur habitat, un architecte-conseil renseigne sur la législation, les normes de construction et d'urbanisme, les matériaux..., le 4^{ème} lundi de chaque mois de 9 h à 12 h en Mairie de Saint Romans sur RDV au 04.76.38.46.17.

PLATEFORME LOCALE DE RENOVATION ENERGETIQUE :

Pour les propriétaires occupant et bailleur ayant des projets de rénovation énergétique de leur habitat. Un conseiller vous accompagne pour cibler vos travaux, trouver les entreprises compétentes ainsi que des sources de financement.

Le 4^{ème} jeudi de chaque mois de 13h30 à 17h30, avec l'AGEDEN, à la Maison de l'Economie à Saint-Marcellin, sur RDV au 04 76 14 00 10.



RÉVEILLON 2019

❄️ **IZERON** ❄️

*Venez compter avec nous
les dernières secondes de l'année !!*

55€

**Réservations avant le 26 Décembre
au 06.21.43.72.70**

Organisé par le comité des fêtes d'Izeron